



MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation

Le parcours de formation qui vous sera proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens de permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

1. PARCOURS THÉORIQUE

Objectifs : « Appréhender et respecter les règles de sécurité du code de la route »

Cours de code : En accès libre en présentiel sans enseignant du lundi au vendredi de 10h à 12H et de 14h à 19h et le samedi de 10h-13h. Les élèves peuvent solliciter l'assistant de formation présent en cas de nécessité. Les tests se composent de 40 questions sur les thématiques citées ci-dessous : Les thèmes à aborder sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions du véhicule
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement

2. PARCOURS THÉORIQUE

Objectifs : « Conduire en toute sécurité »

Les cours de conduite se décomposent en 4 compétences suivant la réglementation. L'élève doit suivre une progression en alternance. Les leçons de conduite se font avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé. L'élève a la possibilité de choisir entre boîte manuelle et boîte automatique. En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

- Sur piste ou dans un environnement avec un trafic faible ou nul
- En agglomération (situation fluide et dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute

Auto-école TURQUOISE

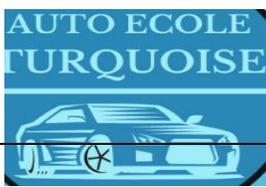
Siège social - 6 BIS avenue de Choiseul – 95500 ARNOUVILLE

Siret : 40849305400014 – APE 8553Z – N° agrément : E 12 095 095 20

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité : 1195079395. Ce numéro ne vaut pas agrément

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 01 39 85 66 85 – mail : autoecoleturquoise@hotmail.fr



Pendant la phase de pratique, vous serez amené à circuler :

1. Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste le voyage à l'école ?

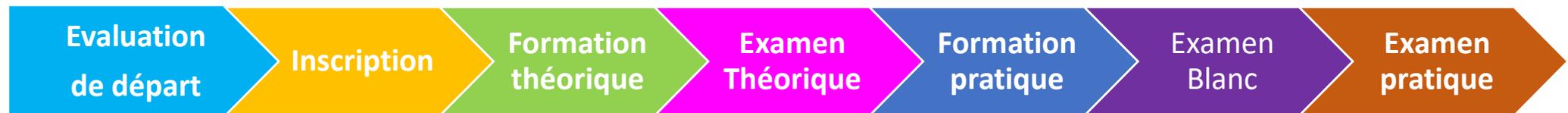
Il permet de partir en groupe de deux ou trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi- journée. Avant de partir les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages écoles permettent aux élèves de favoriser l'autonomie, d'apprendre en observant les autres

2. De l'écoute pédagogique vous sera proposé

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

PROCESSUS DE FORMATION



Auto-école TURQUOISE

Siège social - 6 BIS avenue de Choiseul – 95500 ARNOUVILLE

Siret : 40849305400014 – APE 8553Z – N° agrément : E 12 095 095 20

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité : 1195079395. Ce numéro ne vaut pas agrément

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 01 39 85 66 85 – mail : autoecoleturquoise@hotmail.fr